

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse et Traitement :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



54 835

Déclaration de Maladie : N° S190002308

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0964 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN SOLTANA M'HAYA Date de naissance : 1950

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 0661832803 Total des frais engagés : 498,80 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr.M. KHALID BEN JELLOUN
Non-praticien
Expert Arbitralement Près les Tribunaux
Bldg A1 Marocourt 3 N° 37 Sidi Bennoussi
Télé. : 22 73 10 10 Casablanca

Date de consultation : 31/12/2020

Nom et prénom du malade : BEN SOLTANA

MAKIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 31/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/12/15		un	110,-	
				Dr. BENJELLOUN Médecin du travail Abidjan

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>BORIE SCI BERNARD</i>	<i>12-12-2020</i>	<i>338,80</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

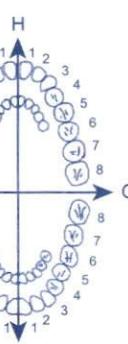
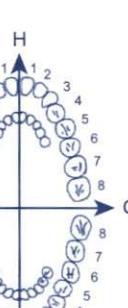
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. M. KHALID BENJELLOUN

Médecine Générale
DIPLOME REPARATION JURIDIQUE DU
DOMMAGE CORPOREL ET DE

MÉDECINE LÉGALE

DIPLOME EN MÉDECINE DU TRAVAIL
EXPERT ASSERMENTÉ PRÈS LES TRIBUNAUX
DIPLOME EN ECHOGRAPHIE

31/12/2020

Casablanca, le : الدار البيضاء، في :

MME BENSOLTANA MALIKA

40.3 -

- Motilium 1 mg /ml
1 CàS, matin, midi, soir, pendant , 8 jours

123.6 -

- Inexium 40 mg
1 Comprimé, matin pendant 14 J

50.4 -

- Musfon 80mg
1cp trois fois par jours

45.0 -

- Tridigest
1sachet, 3 FOIS PAR JOUR

79.0 -

- BIOFAR cp eff
1 Comprimé, midi, pendant 10 J

T= 338,80

الدكتور م. خالد بنجلون

الطب العام

دبلوم التعويض القانوني والطب الشرعي

طب الشغل

خبير ملحق لدى المحاكم

الفحص بالصدى

BORJ EL AHERNAOUSSI
612, Bd. Sidi Bernoussi - Casablanca
Tel.: 05 22 73 10 16 - Fax: 05 22 75 76 66

Dr. M. KHALID BENJELLOUN
Unipraticien
Expert Assermenté près les Tribunaux
Bldc 61 Mansour 37 Sidi Bernoussi
Tel.: 05 22 73 10 16 - Casablanca

MOTILIUM 1MG/ML
SUSP BUV FL 200 ML

LOT : 19E005
PER : 11 2022

P.P.V : 40DH80



6 118000 411040 9

6 118001 020607
BUTILOMOPARACO P.P.V : 123.60 DH
nouvelles capsules sans sucre au sucre de canne
SYNTHEMEDIC INEXTRIM
40 mg C.P.G.R. Bouteille 14

SYNTHEMEDIC INEXTRIM
72 g sucre et sucre de canne sans sucre de canne
nouvelles capsules sans sucre au sucre de canne

Musfon 80mg
30 Comprimés
Deva Pharmaceutique



6 118000 410263



Multivitamines

+Minéraux
+Oligo-Éléments

Comprimés effervescents

Complément alimentaire,
n'est pas un médicament,
avec des édulcorants.

Sans
Sucré

79DH00

04.2023
L 2000520



Additiva Comprimés effervescents Multivitamines + Minéraux + Oligo-éléments.
Complément alimentaire, n'est pas un médicament, avec des édulcorants.

Pourquoi les vitamines, minéraux et oligo-éléments sont-ils si importants pour notre organisme?

Additiva Comprimés effervescents Multivitamines + Minéraux + Oligo-éléments est un complément alimentaire précieux, constitué essentiellement de vitamines, de minéraux et d'oligo-éléments. Ces substances nutritives essentielles participent au fonctionnement de l'organisme humain. Une alimentation riche en vitamines, comme par exemple les produits au blé complet, les légumes et fruits frais, la viande et le poisson, de même que les produits laitiers et le soja, les noix et herbes fraîches, contient tout ce dont l'organisme humain a besoin.

l'alimentation déséquilibrée, de grand stress au travail et à la maison, un effort sportif important, un apport optimal en vitamines, minéraux n'est souvent plus assuré par l'alimentation à l'heure actuelle. Sont en premier lieu les enfants et adolescents, les sportifs, les fumeurs et les

veut que plus l'alimentation est déséquilibrée et l'environnement illicite d'apporter à l'organisme une quantité suffisante en et oligo-éléments.

effervescents Multivitamines + Minéraux + Oligo-éléments nines, des minéraux et des oligo-éléments combinés avec soin, apport quotidien suffisant. Un seul comprimé par jour apporte à complément nécessaire.

ervescents Additiva Multivitamines + Minéraux + Oligo-éléments du besoin quotidien pour les 11 vitamines les plus importantes et

TRIDIGEST®

Poudre orale effervescente en sachet

FORME / PRÉSENTATION :

Boîte de 10 sachets.

COMPOSITION :

Extrait de papaye 0,2 g

Poudre de jus d'ananas 0,2 g

Acide citrique.

Bicarbonate de sodium.

Carbonate de sodium.

Saccharine sodique.

Poudre de racine de betterave,

Riboflavine phosphate sodique.

Aérosil, amidon de riz, arômes.

INDICATIONS :

Indigestion.

CONSEILS D'UTILISATION

Voie orale

Dissolu

sodiu

Il est c

POSO

Adultes
dépasser

VALEURS

LOT N°

UT. AV:

PPC:

TRIDIGEST®
Poudre orale effervescente en sachet
Effervescent oral powder sachet

contient 0,68 g de
aire sain.

si nécessaire sans

45,00

730054.06.16

Ce n'est pas un médicament.
Garder hors de la portée des enfants.
Conserver dans un endroit frais et sec.

MC PHARMA

Laboratoire pharmaceutique

Lot Bachkou, rue 7, lot 10 - Casablanca - Maroc

Pharmacien responsable : O. MOTIL